

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

LA CFDT CHEMINOTS OBTIENT DES AVANCÉES IMPORTANTES POUR LES ASCT

Une situation devenue inacceptable : la crise sanitaire a fortement détérioré les conditions de travail des ASCT, alors que ceux-ci se mobilisent chaque jour pour assurer la production ferroviaire.

La CFDT est intervenue à de très nombreuses reprises au cours des derniers mois, que ce soit au niveau national, mais également local, pour résoudre les problématiques en lien avec les conditions d'hébergement et de

restauration des ASCT. Petits-déjeuners de qualité médiocre, interdiction d'accès aux espaces cuisine hôtels bruyants, temps forfaitaires insuffisants, etc. Les problématiques ne manquent pas et de nombreux rapports concernent ces aspects.

CETTE SITUATION NE POUVAIT PLUS DURER !

La CFDT Cheminots a donc déposé une demande d'audience nationale le 10 septembre dernier pour trouver des solutions rapides permettant de sortir de l'ornière, tout en assurant le respect des règles sanitaires.

QU'AVONS-NOUS FAIT CONCRÈTEMENT ?

La CFDT a été reçue le mardi 22 septembre dans le cadre de sa demande d'audience par la Direction de la SA Voyageurs et a défendu avec opiniâtreté les conditions des ASCT. Forte de son argumentation, la CFDT a mis en lumière les nombreuses contradictions existantes et l'inertie beaucoup trop longue en matière de prise de décisions. ⇌⇌⇌



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

LA CFDT CHEMINOTS OBTIENT DES AVANCÉES IMPORTANTES POUR LES ASCT

La CFDT a également insisté sur les écarts existants entre les conditions d'accueil des ASCT dans les hôtels et celles offertes par les maisons et résidences Orféa. La CFDT a argumenté le fait que les propres hôtels du Groupe Accor (détenant 50 % du capital d'Orféa), comme les hôtels Ibis, avaient remis en place les buffets petits-déjeuners durant la période estivale, alors que dans le même temps Orféa continuait de proposer des petits-déjeuners de qualité très médiocre aux ASCT. La CFDT est parvenue à obtenir des avancées importantes que la direction a consignées par écrit dans le relevé de décisions établi à l'issue de cette audience.

RETOUR DES BUFFETS DANS LES RÉSIDENCES ET MAISONS ORFÉA À PARTIR DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE

La direction s'engage à la remise en place rapide des buffets petits-déjeuners. Les commandes d'approvisionnement en produits frais seront lancées dès le 23 septembre afin de permettre à certaines résidences et maisons Orféa de proposer un buffet petit-déjeuner dès le 26 septembre.

RÉOUVERTURE DES CUISINES DANS LES MAISONS ORFÉA À PARTIR DU LUNDI 28 SEPTEMBRE ET TRÈS RAPIDEMENT POUR LES RÉSIDENCES ORFÉA

La direction s'engage sur la réouverture de l'accès aux cuisines à partir du 28 septembre dans les maisons Orféa, avec mise à disposition de vaisselles et couverts. Pour les résidences, l'accès aux cuisines suivra très rapidement celui des maisons Orféa et la direction entérine dans le relevé de décisions le caractère d'urgence de la réouverture des cuisines.

LA CFDT OBTIENT AINSI PLUSIEURS AVANCÉES POSITIVES DANS LE CADRE DE CETTE AUDIENCE QUI ÉTAIENT ATTENDUES PAR LES ASCT.

Le retour à une situation la plus proche possible des conditions habituelles d'accueil des ASCT a été accéléré par la direction sous l'impulsion de la CFDT, tout en garantissant un respect des mesures de sécurité sanitaire. ●

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DANS LES HÔTELS

Les protocoles sanitaires imposent de fortes contraintes, notamment en matière de désinfection des chambres. Ceux-ci génèrent de nombreux allers-venus supplémentaires et de nombreux hôtels déjà habituellement mal adaptés aux RHR, notamment aux RHR de jour, sont devenus extrêmement bruyants. Les ASCT n'arrivent pas à se reposer correctement. La direction prend l'engagement écrit que les agents puissent bénéficier d'un repos de qualité notamment pour ceux en RHR de jour. ●

